

**XIX.**— *Raveaux*, *Ravaux* (de *Ravellis*, de *Revello*), sur le territoire de la commune d'*Aussac*, *Charente*, au diocèse d'*Angoulême*, avait été fondé en 1150 ou 1160. Aucune particularité historique concernant cette maison n'est signalée par les annalistes de l'ordre et les chroniqueurs. On sait seulement qu'elle avait quatre (ou cinq) religieux en 1295, qu'elle appartenait à la circonscription du visiteur de *Saintonge*, que sa communauté dut être de vingt membres après la réorganisation de l'ordre par *Jean XXII*, qu'elle paya alors à l'abbaye 27 livres 10 sols (d'abord 27 livres) de contribution annuelle, au lieu de quatre, somme à laquelle elle était primitivement taxée. Elle avait quatre annexes *Badeix*, au diocèse de *Limoges*, *Gandalric*, au diocèse de *Saintes*, *Rauzette* et *Beausault*, au diocèse de *Périgueux*. Au *XVII<sup>e</sup>* siècle, la communauté de *Raveaux* demanda et obtint de l'abbé général la permission de se transporter *Badeix*, *Boisgemme*, *Boisjeune* (de *Boscojejuno*, de *Boscogemmo*), dont les bâtiments étaient plus commodes et en meilleur état que ceux du prieuré *Badeix*, près *Saint - Etienne-le-Proux*, *Dordogne*, appartenait au diocèse de *Limoges*.

("Prior de *Badeix*, in parrochia S<sup>i</sup> Stephani Le Ledroux, Archip. Nontron". *Pancharta beneficiorum dioecesis Lemovicensis*, Archives de la *Haute-Vienne*, liasses non inventoriées); sa fondation remontait au *XII<sup>e</sup>* siècle. En 1295, quatre religieux occupaient ce petit couvent, qui était rangé dans la province grandmontaine de *Saintonge* et figurait pour 4 livres dans la répartition des pensions dues au chef d'ordre; un seul y demeurait en 1768; quatre ans plus tard, lors de la suppression de l'ordre, les bâtiments étaient inhabités. Les revenus de la mense conventuelle, qui durent être, en vertu de la bulle du 6 août 1772, réunis au siège épiscopal de *Limoges*, n'allèrent pas à 600 livres, et le bénéfice de *Raveaux* ne valait pas plus de 7 à 800. L'église de *Badeix*, conforme au type général des églises grandmontaines, a été décrite par le savant M. de *Verneilh* cet édifice, "construit avec la simplicité la plus exagérée..., quoique tout en pierres de taille, n'a qu'une nef terminée par une abside. Sa voûte est en berceau ogival, sans arcs doubleaux. Rien de plus solide et de moins intéressant". Les bâtiments réguliers offrent quelques parties assez bien conservées, notamment la salle capitulaire. Un dessin de cette pièce et une vue des ruines du cloître accompagnent la notice de M. de *Verneilh*, qui a été insérée au *Bulletin monumental*. *XVI*, p. 416. Des dessins des mêmes restes figurent à *l'Abécédaire d'archéologie* de M. de *Caumont* (Moyen-âge: architecture civile et militaire).